

TROPHÉE DU BÂTIMENT

Edition 2012

Samedi 7 juillet • 18 h 30

UNE SOIRÉE POUR DÉCOMPRESSER

SUR DES KARTS ALPHA CARBONE HONDA 390 16 CV

Epreuve de 120' ouverte à tous
à partir de 14 ans révolus
234 € TTC par équipage

LE PROGRAMME

- 18 h 30 : Accueil des participants – Briefing
Tirage au sort des karts
- 19 h - 19 h 30 : Essais chronos
- 20 h : Départ de la course
- 21 h 30 : Arrivée de la course
Podium suivi d'un buffet
dinatoire

REGLEMENT

TROPHEE DU BÂTIMENT • SAMEDI 7 JUILLET

1. Équipages

L'épreuve du Trophée du Bâtiment est ouverte à tout équipage constitué de 2 à 3 pilotes âgés de 14 ans révolus.

Une autorisation parentale sera obligatoire pour les concurrents mineurs.

2. Engagements des participants

Le prix des engagements est fixé à 234 Euros TTC par équipage (soit 78 Euros par personne pour un équipage de 3). Il comprend la mise à disposition d'un kart Alpha Honda 390 4 temps pour une durée de 120' (30' d'essais et 90' de course), de combinaisons, casques et charlottes pour les pilotes et la participation au buffet d'après course. Un acompte de 60 € sera demandé lors de l'inscription, le solde sera réglé le jour de l'épreuve. Le nombre d'équipages sera compris entre 7 et 14.

3. Déroulement de l'épreuve, essais, relais, ravitaillement

Les karts seront attribués par tirage au sort.

Les essais chronos dureront 30 minutes. Le meilleur temps de chaque équipage sera retenu pour déterminer la grille de départ. Les éventuels ex-aequo seront départagés par le second

meilleur temps réalisé par l'équipage, puis le 3ème, etc...

Le départ de la course sera donné à 20 h précises. Chaque équipage devra obligatoirement effectuer 6 relais durant la course (en moyenne un relais toutes les 15 minutes). L'organisateur tiendra une comptabilité de tous les relais effectués. Les relais seront neutralisés durant 15 secondes.

4. Incidents-changements de kart

En cas de panne mécanique ou de perte manifeste de puissance, le kart défectueux sera remplacé par l'organisateur. Le pilote devra attendre le temps nécessaire au changement de transpondeur pour reprendre à nouveau la piste. Le temps perdu dans le changement de kart, s'il est supérieur à 50 secondes par temps sec ou 110 secondes par temps de pluie, sera rattrapé par un bonus tour de 1 tour par tranche de 50 ou 110 secondes.

En cas d'incident mécanique faisant suite à un accrochage ou un fait de course, le kart endommagé sera réparé et le temps perdu par l'équipage ne sera pas rattrapé.

L'organisateur s'engage à réviser soigneusement chaque kart en vue du Trophée du Bâtiment.

5. Classement

L'arrivée de la course sera jugée après 90 minutes de course et donnée sur le premier équipage classé, une fois les 90 minutes de course écoulées.

Le classement sera celui obtenu à l'issue des 90 minutes de course.

6. Annulation/modification

Kart Escalé se réserve le droit d'annuler l'épreuve et s'engage, dans ce cas, à rembourser les acomptes perçus.

Kart Escalé peut modifier le présent règlement et s'engage à en informer les participants par affichage sur le circuit avant le départ de la course.

BULLETIN D'INSCRIPTION

TROPHEE DU BÂTIMENT • SAMEDI 7 JUILLET

NOM DE L'EQUIPAGE

PILOTE 1

NOM Prénom

Date de naissance

Mail Portable.....

PILOTE 2

NOM Prénom

Date de naissance

Mail Portable.....

PILOTE 3

NOM Prénom

Date de naissance

Mail Portable.....

Les pilotes mineurs devront obligatoirement faire remplir une autorisation parentale.

Je m'inscris au Trophée du Bâtiment et je joins un chèque à l'ordre de Kart Escale de 60 € en règlement d'un acompte.

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE DE L'ÉQUIPAGE

.....

.....

Mail Portable.....

Signature